

Difficulté : faible

Couthuin, au **départ** du petit abri de la rue Simon, nous longeons le terrain de tennis par le sentier de droite.



Nous marchons sur le site de l'ancienne gare de Couthuin, point de départ du tramway vicinal. Nous tournons à droite **1** rue **pied du Thier** et empruntons le premier sentier à gauche.

Nous continuons tout droit jusqu'au carrefour de la rue Pravée et ensuite tout droit rue des Theysses.

Après avoir parcouru une centaine de mètres, nous apercevons le château de la Vignette. Construite en 1911, cette grosse maison bourgeoise en briques peintes a une façade orientée vers un parc d'agrément donnant sur les bois des Theysses et du Fond du Ry.

A notre gauche après le château, nous pouvons observer une haie d'arbustes indigènes. Elle permet de trouver le gîte et le couvert à notre faune sauvage. Au **croisement**, nous partons à gauche vers les bois. Le chemin est bordé de haies, idéales pour la nidification.



Nous arrivons dans une chênaie. Il y a quelques cinq mille ans, le chêne recouvrait une grande partie de la Hesbaye. Son feuillage servait de fourrage pour le bétail. Le fût servait d'ossature aux maisons et à la fabrication des roues des charrettes. Les glands alimentaient les porcs. Le tanin rendait les peaux imputrescibles.

Nous arrivons au lieu-dit "Bourie". Là-bas, nous tournons à gauche pour longer des bouleaux et des charmes. A la fin de la rue des Croupettes, nous tournons à droite dans la rue Herdave et aboutissons à nouveau dans le bois du Fond du Ry, bois dont la partie basse, inclinée, comprend le ruisseau de Bourie. Quelques arbres morts portent les marques du passage de pics épeiches, ceux-ci tambourinent les arbres de leur bec et par les vibrations attirent les insectes de l'arbre et les avalent ensuite avec leur longue langue. Observons sur la gauche les différentes variétés de mousse comme le polytrich élégant qui dresse ses tiges les unes contre les autres pour former des coussins, et des plantes comme la luzule qui sont des indicateurs de sol acide.

Nous pouvons apercevoir le pic noir qui préfère les hautes futaies de hêtres et de résineux où les arbres sont quelque peu espacés. Nous passons au-dessus du ruisseau et nous tournons à droite pour prendre le chemin qui monte. Nous entendons la **mésange charbonnière** qui a les parties inférieures jaunes avec une bande centrale noire partant du menton jusqu'à l'abdomen. Sur les parties supérieures, le dos est verdâtre. La **grive draine** est aussi présente. Sur les talus poussent le **gouet tacheté** et la ficairie fausse renoncule.



Nous remontons le sentier à gauche vers le **château Blanc**. **2** Ce dernier, de style architectural néoclassique, élevé au 19^e, doit son nom à la couleur de l'enduit qui le recouvre. Après le château, nous suivons la route pour prendre sur notre gauche la rue des Fermes.



Nous arrivons dans le hameau d'Envoz. Envoz fût le siège d'une importante seigneurie. Ce hameau situé au sud du village de Couthuin comprend un ensemble de beaux bâtiments que nous découvrons entre autre tout le long de la rue des Fermes : à droite, le **3** **château d'Envoz**

et son grand parc. La seigneurie d'Envoz appartient en 1756, par échange avec sa seigneurie de Vaux-Borset, au chevalier Georges de Mélotte. A gauche, la ferme du Château date du 17^e siècle. Nous observons le beau porche surmonté d'un colombier et son aire d'envol.

Nous suivons la rue des Fermes. A droite, nous découvrons la ferme qui jouxte le château de Potesta. Nous admirons l'imposant portail d'entrée avec sa porte charretière cintrée.

A gauche, une ancienne petite ferme, perpendiculaire à la route, est un bel exemple d'architecture traditionnelle en Hesbaye.

Charte des promeneurs

Chers promeneurs, la marche sera d'autant plus agréable pour tout le monde si vous respectez quelques règles élémentaires de notre charte des promeneurs. Surtout, ne vous égarez pas, restez sur les chemins et sentiers balisés, respectez les clôtures, refermez les barrières que vous aurez éventuellement ouvertes et faites attention aux animaux. Cela va de soi mais un promeneur averti en vaut deux : tenez compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasse traditionnelles, ne faites pas de feu et ne fumez pas dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles. La nature n'est pas une poubelle : ne jetez pas de débris, restez courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature. Enfin, faites silence autant que possible et respectez les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage. Merci.

Avertissement

Les randonneurs circulent à leurs propres risques et périls. Ni la Maison du Tourisme, ni toutes autres personnes ou institutions ayant participé à l'élaboration du projet ne peuvent être tenus responsables d'accidents, ni de l'état des sentiers ou du balisage éventuel. Tout recours est exclu.

En cas d'urgence...

- Services de police : 101
- Service d'urgence : 100
112 via GSM/mobile
- Médecin de garde : renseignements au 1307
- Pharmacie de garde : 0900-10.500
www.pharmacie.be
- Croix-rouge : 105

Maison du Tourisme des Vallées de la Burdinale et de la Meuhaigne ASBL

rue de la Burdinale, 6 • 4210 Burdinne
Tél. 085/25 16 96 • Fax 085/25 17 96

E-mail : mtourisme@burdinale-mehaigne.be

Site internet : www.tourismebm.be



Projet cofinancé par la Région wallonne et l'Union européenne